
Les mouvements

7

Actes synodaux *Serviteurs d'Évangile*

1133. Pour tous les chrétiens, le terrain de la mission est la famille, le travail, l'habitat, les engagements associatifs, syndicaux, politiques que nous vivons avec d'autres, chrétiens ou non. Les membres des mouvements apostoliques partagent la vie des personnes de leur milieu social et cherchent à lire les signes de la présence de Dieu dans leur vie quotidienne. Ils savent :

- Relire leur pratique à la lumière de l'Évangile et proposer des formations à cette relecture.
 - Inviter de nouvelles personnes à prendre part à cette réflexion.
- A la suite de l'assemblée des conseils de 1997, nous proposons que ces mouvements se donnent les moyens :
- D'ouvrir les temps d'approfondissement de la foi à d'autres chrétiens.
 - D'apporter leurs compétences propres au dynamisme apostolique des différents groupes chrétiens qui se feront accueillants aux initiatives des mouvements.

21186. Il est demandé de promouvoir, en conformité avec les valeurs évangéliques, les mouvements et associations fondées sur les solidarités et les liens que la vie suscite. Il s'agit d'inciter les chrétiens à s'y engager. En ce sens, là où la dignité humaine n'est pas respectée, une réflexion et des actions sur les causes (précarité, exclusion, abus de pouvoir ...) seront mises en œuvre.

Des passerelles entre les mouvements, les services et la société civile seront à créer pour intervenir plus efficacement sur ces mêmes causes.

22154. La collaboration entre les mouvements et les services diocésains compétents sera favorisée pour qu'en chaque communauté chrétienne, certains portent le souci de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. En outre, on veillera à ce que les personnes ayant des difficultés à se déplacer puissent accéder à tout ce qui est offert par l'Église.

23227. Les formations demandées dans les différents secteurs pastoraux abordent fréquemment la dimension spirituelle. Dans cette optique, des propositions seront élaborées pour :

- Permettre de découvrir la Parole de Dieu et la partager.
- Présenter les différents mouvements spirituels, éducatifs, apostoliques, familiaux et caritatifs tant aux enfants qu'aux jeunes et aux adultes.
- Créer et favoriser des lieux (pôles spirituels) et des temps où toute personne pourra relire sa vie à la lumière de l'Évangile. A cet égard, l'équipe d'animation pastorale du secteur pastoral veillera aux possibilités de ressourcement spirituel mises à la disposition de tous et spécialement des acteurs de la mission.

Les mouvements apostoliques

Statuts du Conseil Diocésain des Mouvements Apostoliques (C.D.M.A.)

1. Orientations

En rassemblant différents mouvements, fondés sur le “Voir, Juger, Agir” (action catholique spécialisée, action catholique générale, mouvements socioprofessionnels), le conseil diocésain des mouvements apostoliques - dans l’esprit des synodes diocésains - a pour mission :

- De porter une réflexion sur la vie des hommes et sur les grandes questions concernant l’avenir de la société et de l’humanité. *“Situés au cœur du monde par leur vie et leur engagement personnel les laïcs, témoignant par leurs paroles, leurs actes, leurs attitudes, sont à l’écoute et au service des hommes et de l’Evangile... Les membres des mouvements d’action catholique, enracinés dans les divers milieux de vie portent ensemble le souci de vivre et d’annoncer l’Evangile au cœur des réalités humaines...” (Routes d’Evangile).*
- De proposer, à partir de ce travail, des pistes de réflexion à l’ensemble du diocèse à travers ses diverses instances (conseils pastoraux de secteur, de territoire et diocésain). *“Ce conseil diocésain est le lieu où les mouvements stimulent le gouvernement et la vie du diocèse sur l’évolution des mentalités, sur les défis et ce qui est en cause dans l’existence des hommes”* (Mgr Rouet). En proposant cette réflexion, le conseil diocésain des mouvements apostoliques (CDMA) souhaite favoriser un échange entre les différents acteurs de l’Eglise diocésaine.

Le conseil diocésain des mouvements apostoliques veut également être un lieu de communication et de partage de ce qui fait la vie et les orientations des divers mouvements qui le composent. Il veut être un lieu pour porter ensemble les questions qui leurs sont communes concernant leur avenir.

2. La mission du CDMA

Le CDMA est présidé par l’évêque ou son représentant. En plus de ce qui lui est attribué par les Actes des synodes diocésains, il a pour mission de proposer des pistes de réflexion dans diverses directions et de donner des orientations concernant les grandes questions des hommes de notre temps et leurs besoins, sans pour autant devenir un super-mouvement. Il aura ensuite le souci de vérifier ce qui a été mis en œuvre.

Le CDMA veut être un lieu de communication entre les divers mouvements et un lieu de partage de ce qui fait la vie et les orientations des divers mouvements qui le composent. Le bureau aura à veiller à ce que ce temps de partage soit réel.

3. Les membres du CDMA

Présidé par l’évêque, le CDMA est composé des membres suivants :

- Quatre membres de l’Action Catholique Ouvrière (ACO), représentant chacun un secteur : Vienne, Nord 79, Sud 79 et Gâtine.
- Trois membres de l’Action Catholique des milieux Indépendants (ACI), représentant chacun une fédération : Vienne, Sud 79 et Nord 79
- Quatre membres du Mouvement Chrétiens dans le Monde Rural (CMR) qui se répartissent selon les deux départements
- Deux membres de l’Action Catholique Générale Féminine (ACGF), représentant la Vienne et les Deux Sèvres
- Un membre de Vivre Ensemble l’Evangile Aujourd’hui (VEEA)
- Un membre de Partage et Rencontre
- Un membre de Chrétiens dans l’Enseignement Public (CEP)
- Un membre du Mouvement Chrétien des Cadres et Dirigeants (MCC)
- Un membre du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD)
- Un membre du Centre Catholique des Médecins Français (CCMF)

- Deux membres du Mouvement Chrétien des Retraités (MCR), représentant chacun un département
- Un membre du mouvement Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens (EDC)
- Les trois Délégués Diocésains à la pastorale des milieux (DDMO, DDMI, DDMR)
- Les membres du conseil épiscopal

Les responsables des mouvements déjà représentés, animateurs ou coordonnateurs de niveau régional ou fédéral, sont aussi membres de droit.

4. Les élections

Elles sont à situer comme un appel ou comme une interpellation. La désignation se fait par mouvement, sous les modes les mieux adaptés, selon les mouvements et leurs propres structures.

Les résultats seront transmis au vicaire épiscopal en charge du CDMA qui prend acte, et en assure la publication.

Le CDMA examinera la possibilité d'intégration d'autres mouvements qui se réfèrent à la méthode du "entre eux, par eux, pour eux" commune à tous les mouvements apostoliques.

5. Durée des mandats

Sauf exception, elle ne doit pas dépasser 6 ans pour permettre au plus grand nombre de participer à ce conseil, et pour ne pas s'installer dans une délégation.

6. Rencontres

6.1 Périodicité

- Elles ont lieu trois fois par an, soit une fois par trimestre scolaire.
- Les membres sont convoqués par l'évêque ou par le bureau ; ce dernier en fixe l'ordre du jour et envoie le programme assez longtemps à l'avance pour permettre une concertation afin que la participation soit assurée le mieux possible.

6.2 Intervenants

- L'évêque, après consultation du bureau du CDMA, peut inviter une personne compétente pour traiter d'un sujet particulier.

6.3 Comptes rendus

- Dans la mesure du possible, un compte rendu des réunions du CDMA sera établi et diffusé auprès des membres de ce conseil.
- Conformément aux orientations du CDMA, les pistes de réflexion seront proposées à l'ensemble du diocèse par les moyens les plus adaptés.

7. Le bureau

Le CDMA se donne un bureau présidé par l'évêque ou son représentant ; il est composé de trois membres, chacun représentant un collège : action catholique spécialisée, action catholique générale, mouvements socioprofessionnels.

Les membres du bureau sont élus par tous les membres du CDMA à deux tours, le premier à la majorité absolue, le second à la majorité simple.

- Le bureau est renouvelable tous les trois ans.
- Le bureau se réunit avant chaque rencontre du CDMA pour en prévoir l'ordre du jour et pour partager la vie des mouvements.
- Le bureau a la charge d'animer les rencontres du CDMA ; il peut faire appel à un intervenant extérieur, le cas échéant.
- Enfin, conformément aux statuts du Conseil Pastoral Diocésain, les membres du bureau du CDMA participent au Conseil Pastoral Diocésain et l'un d'entre eux est éligible au bureau du CPD.

La part du mystère de l'Eglise dans les mouvements apostoliques

Conseil Pastoral Diocésain 5 juin 1999

Lors de sa dernière réunion, le 20 février, le Conseil pastoral avait émis un vote rappelant le rôle irremplaçable des mouvements d'action catholique dans la vie d'une Eglise locale. Il ne s'agit pas de prolonger une méthode pastorale pour simplement conforter son maintien.

Beaucoup plus que cela est en cause, et autre chose : car des méthodes naissent, évoluent, s'adaptent et disparaissent selon les circonstances ou l'évolution des mentalités. Sans cesse la pastorale se modifie en fonction des situations. C'est le propre de tout dynamisme que d'avancer, donc de muer.

D'ailleurs, notre Assemblée des Conseils, tenue voici à peu près deux ans, avait rappelé la spécificité des mouvements apostoliques, à côté, bien sûr, d'autres mouvements d'Eglise, éducatifs, spirituels, caritatifs...

Au-delà des méthodes, des évolutions parmi d'autres activités d'Eglise, les mouvements apostoliques possèdent une spécificité que Routes d'Evangile n° 7202 n'hésite pas à présenter ainsi : "L'Eglise diocésaine aura le souci d'accueillir la part du mystère de l'Eglise dont sont porteurs les mouvements".

Cette "part du mystère" appelle, dans la ligne du synode, une explication.

1. *Au fur et à mesure que l'Eglise prenait conscience de sa place relative dans le monde et de l'existence de grandes zones d'incroyance parmi les anciennes nations de l'Occident, elle a concentré son attention sur les **fondements du témoignage** rendu au Christ : le baptême et, comme au temps des premières communautés chrétiennes, la mission des chrétiens disséminés parmi les hommes. Elle portait à nouveau son attention sur les "semences du Verbe" qui, en toute personne, tendent vers la rencontre du Christ par des chemins parfois étranges. Semences mêlées à l'histoire, mais dévoilées par l'incarnation du Verbe.*

La prise de conscience de la mission de tout chrétien d'évangéliser a conduit à "l'action des catholiques" (Pie X) puis à "l'action catholique" (Pie XI). En associant les fidèles au travail apostolique des évêques, Pie XI relançait fortement la conception d'une Eglise toute entière fondée sur les apôtres, donc marquée dans sa vie par l'envoi des disciples (Jn 20, 21).

Résumant cette époque, le Père Congar écrit :

"Ce n'est pas seulement à cause du trop petit nombre de prêtres, c'est parce que l'Eglise, renouant avec ses origines, se conçoit désormais comme Peuple de Dieu en marche dans l'itinéraire des hommes et qu'elle se sait en situation minoritaire de "diaspora", qu'elle s'est mise à vivre beaucoup mieux de sa base" (Eglise Catholique et France Moderne, Paris, 1978, p. 66).

L'Eglise apostolique rend tout chrétien témoin et apôtre de l'Evangile.

2. *Un autre trait fait rapprocher notre temps des premiers siècles : le christianisme y vit en **concurrence** avec d'autres courants religieux. Va-t-il chercher à s'imposer par des procédés de surenchère ascétique, de rigueur austère, voire de marketing publicitaire, comme si sa spécificité n'était que de l'ordre quantitatif (plus de générosité, plus de dévouement...) ou possède-t-il en lui-même une attitude propre qui le distingue des mouvements sectaires mais ardents, ou de syncrétismes chatoyants ?*

Bien sûr qu'il faut au chrétien du dévouement et de l'ardeur, mais ces qualités, dont d'autres aussi font preuve, ne suffisent pas à le caractériser, en sorte que saint Paul demande aux Philippiens d'imiter les vertus qu'ils découvrent autour d'eux (4,8).

*La mission évangélique ne consiste pas seulement à répandre un message, à distribuer une parole. Donner ne la définit pas totalement. C'est l'**échange** qui la caractérise, de même que le Christ a reçu de nous une existence humaine pour nous offrir la vie de Dieu, de même que l'eucharistie n'effectue sa présence que si nous apportons du pain et du vin. Donner et recevoir : cet échange symbolise la vie trinitaire de Dieu. Il est donc indispensable que l'annonce de la foi se conforme au Dieu dont elle témoigne.*

3 - *A plusieurs reprises, l'Évangile souligne combien les disciples reçoivent d'étrangers une lumière pour comprendre Jésus avec qui ils cheminent. C'est la foi unique du centurion (Mt 8,10), c'est le samaritain, lépreux guéri, qui chante sa reconnaissance (Lc 17,16) ; ce sont, en Samarie encore, les moissons déjà prêtes pour la récolte (Jn 4,35) ; c'est enfin le centurion qui, à la mort du Christ, proclame sa foi (Mc 15,39). Dans l'histoire, avance une "préparation évangélique" selon le titre d'un ouvrage du IV^e siècle.*

L'annonce du Christ s'effectue dans cette découverte, par cette reconnaissance que l'Esprit nous devance et grâce à un dialogue où circule le Verbe. Une telle attitude appartient à la manière, pour l'Église, d'être apostolique. On comprend que, depuis presque un siècle, cette attitude ait fini par imprégner ses activités. Elle est une attitude de l'Église actuelle. En ce sens, on peut dire que l'action catholique est devenue un bien commun de toute l'Église.

Il convient de le souligner pour qu'aujourd'hui où les esprits risquent d'être hantés par la récession dont nous abreuvons les médias, ne s'étende le désir de la restauration d'une force illusoire qui donne sans recevoir, et affirme sans dialoguer. Une telle prétention mettrait l'Église en porte-à-faux avec les hommes, par crainte, finalement, qu'en recevant d'eux quoi que ce soit, le message n'en paraisse dévalué, alors que l'incarnation du Christ montre la valeur radicale de l'échange. Là, réside une part du mystère de l'Église. Le Christ la lui donne par une main qui la recueille chez ceux qui n'en font point partie mais qu'anime son Esprit.

4 - *Pourtant cette part ne cherche pas encore assez loin. Tout candidat à un groupe est un membre potentiel, tout sympathisant un candidat en puissance, au titre d'un idéal ou de valeurs partagés. Le mystère de l'Église va plus profond. Le Christ qui en est la tête est également le Créateur en qui tout fut établi (Col 1, 16). Le monde et son histoire sont orientés vers le Christ, c'est-à-dire vers le Royaume. Dès les origines, l'Église est semée.*

*Il n'est pas dit que, en ce temps, l'Église et le monde doivent coïncider. Ils se retrouveront dans le Royaume, cette terre nouvelle que l'Église anticipe et dont elle signifie l'origine : "Nous sommes, écrit saint Paul aux éphésiens, désignés dans le Christ, **par avance**... en lui nous avons été choisis comme sa part, pour être, à la louange de sa gloire, ceux qui, **d'avance** ont espéré dans le Christ" (1,11-12).*

Une part du Royaume est déjà présente au cœur du monde, par tout ce que le Christ récapitule comme justice et fraternité, selon l'esprit des Béatitudes. Alors que Jérusalem assiégée était sur le point d'être investie, l'évêque Sophrone prêche : "Les nations sont les fondations de l'Église" (Homélie sur Jean Baptiste, 19).

Les peuples dont il parle n'entreront probablement pas dans l'Eglise. Il n'empêche : plus radicalement encore que d'appartenir au corps visible de l'Eglise, quelque chose d'essentiel qui constitue l'Eglise, vit déjà en eux et doit être développé : leur générosité, leur justice, leur respect de l'homme, leur quête de Dieu. Les valeurs inhérentes à la création dans le Christ, que le Christ incarne en lui-même et qu'il donne à l'Eglise, tendent vers leur accomplissement dans le Royaume.

*Il en résulte que les chrétiens reçoivent **une double mission** : celle de signifier le Christ vivant aujourd'hui, construisant son corps qui est l'Eglise ; et celle d'orienter la vie des hommes vers le monde nouveau où "Dieu sera tout en tous" (1 Co 15, 28).*

Une part du mystère de l'Eglise attend chez les autres hommes à entrer en son Corps. Mais il reste historiquement une autre part, immense, que l'Eglise aide à avancer vers le Royaume, puisque celui-ci constitue à la fois le but de l'Eglise et celui de l'histoire du monde. Il est donc indispensable que des chrétiens s'engagent à faire advenir la terre nouvelle. Telle est la part, l'autre part, du mystère de l'Eglise que servent les mouvements d'action catholique.

5 - *Avec les hommes qui travaillent à édifier une société plus humaine, pour répondre aux trois défis reconnus par l'Assemblée des Conseils (un monde technique et crédule, un monde en croissance et en précarité, un monde en quête de sens), les mouvements apostoliques s'attachent à purifier les mentalités de ce qui les déshumanise pour les orienter vers leur but authentique. C'est là une mission indispensable à l'Eglise comme Eglise du Christ.*

L'Eglise agit avec deux mains : l'une édifie, dans l'Esprit, le Temple de Dieu (Eph. 2, 21-22) ; l'autre bâtit une terre selon l'appel du Créateur. Avec ces hommes qui veulent un monde vraiment humain, entre eux et pour eux, les mouvements apostoliques expriment comment la mission de l'Eglise la dépasse et rejoint les hommes. Ils sont donc nécessaires à l'Eglise pour qu'elle soit fidèle à sa nature même.

Les mouvements apostoliques, au nom de l'Evangile, collaborent à poursuivre la création confiée aux hommes (Ps 115,16) dans le sens indiqué par les Béatitudes. Ils restent des veilleurs d'humanité, proposant des chemins d'une grande dignité de l'homme et d'une meilleure vie fraternelle.

Ce travail de justice et de paix concerne directement les engagements politiques avec ceux et celles qui entendent servir les mêmes objectifs. Cette part du mystère de l'Eglise prend nécessairement une forme pluraliste.

En agissant ainsi, ces mouvements sont le signe de ce que tous doivent faire, de la manière dont ils doivent se comporter dans leur relation au monde. Avant d'être une structure, les mouvements apostoliques traduisent en acte une exigence de l'Evangile. Leur vie d'équipe, la révision de vie, disent une communion où l'existence des hommes est partagée, mêlée à la Parole du Verbe. Ces équipes sont ainsi les partenaires nécessaires de la vie de toute communauté chrétienne, afin que soit présente la double mission de l'Eglise en ce monde.

L'Eucharistie réunit dans la même communion ces deux aspects de la mission des chrétiens. Elle les pousse, chacun selon sa vocation propre, à s'engager pour faire de l'homme un vivant.

† Mgr Albert Rouet.
Évêque de Poitiers

Les mouvements de Jeunes

Conseil Pastoral Diocésain des Jeunes (C.P.D.J.)

Le préambule des statuts promulgués par Mgr Rouet, le 18 mai 1997, jour de la Pentecôte, donne le sens même du rôle que doit jouer dans le diocèse le conseil pastoral diocésain des jeunes (CPDJ)

L'article 339 des Actes du synode diocésain *Routes d'Évangile* demande que "soient redéfinis et reprécisés l'identité, le statut et la composition du conseil pastoral diocésain des jeunes, afin que cette instance joue pleinement son rôle dans le diocèse et favorise l'ouverture missionnaire : Il souhaite que ce conseil rassemble des jeunes et des responsables des différents milieux, mouvements et services, en lien avec les responsables diocésains nommés au service des jeunes".

Il ajoute que ce conseil pourrait être en particulier :

- un lieu de découverte et de partage pour les jeunes et les responsables, en vue de favoriser la collaboration entre les aumôneries, les mouvements et les divers groupes ;
- un lieu de réflexion et de formation ;
- un lieu d'information sur les différentes propositions.

Pour aller dans ce sens, le **conseil pastoral des jeunes** est constitué de trois collèges désignés par leurs instances :

- un collège de jeunes
- un collège d'adultes, accompagnateurs de jeunes
- un collège représentatif de la jeunesse inadaptée (constitué de jeunes et de leurs accompagnateurs sur la proposition de l'E.D.E.J.I.)

Ces trois collèges représentent d'une part, les mouvements, les aumôneries, les services diocésains et d'autre part, les groupes existant dans les territoires.

Ce conseil est un lieu :

- d'écoute et de dialogue entre jeunes, entre accompagnateurs, entre jeunes et adultes,
- de découverte mutuelle des différents mouvements, aumôneries ou groupes existant dans le diocèse en vue de permettre une collaboration plus étroite entre eux,

- de réflexion sur ce que vivent les jeunes d'aujourd'hui dans la société et dans l'Église,
- de concertation et d'impulsion missionnaire,
- d'initiatives : temps forts diocésains, proposition de formation.

Composition du conseil pastoral diocésain des jeunes

- Action Catholique des Enfants (A.C.E.)
- Fondacio
- Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C. - J.O.C.F.)
- Jeunesse Indépendante Chrétienne (J.L.C.)
- Jeunesse Indépendante Chrétienne Féminine (J.L.C.F.)
- Communauté de l'Emmanuel
- Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne (M.R.J.C.)
- Guides et scouts d'Europe
- Scouts unitaires de France
- Guides et scouts de France
- Fédération Sportive et Culturelle de France (F.S.C.F.)
- Equipes Notre-Dame Jeunes (E.N.D.J.)
- Mouvement Eucharistique des Jeunes (M.E.J.)
- Aumônerie des Etudiants
- Aumônerie de l'Enseignement Public (A.E.P.)
- Etablissements Catholiques d'Enseignement
- Equipe Diocésaine Enfance et Jeunesse Inadaptées (E.D.E.J.I.)
- Hospitalité du Poitou
- Secours Catholique
- Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (C.C.F.D.)
- Service des Vocations
- Maîtrise de la Cathédrale
- "Point-Jeunes" de Poitiers
- Communauté Vie Chrétienne (C.V.X.)
- Mission de France

Par ailleurs, dans chacun des 14 Territoires du diocèse, il y a une "commission jeunes".

L'équipe diocésaine de la pastorale des jeunes est également attentive aux groupes de jeunes qui se rencontrent pour partager leur vie, leur foi, sans être rattachés à un mouvement ou service d'Église.

Le Forum de la Jeunesse (1999)

Les 29 et 30 mai 1999, les jeunes en responsabilité dans les mouvements, aumôneries, services, et dans les conseils de mission des territoires étaient réunis au lycée Saint Jacques de Compostelle à Poitiers, à l'initiative du conseil pastoral diocésain des jeunes avec le conseil pastoral diocésain.

De ce forum préparé depuis plusieurs mois, sont sorties neuf orientations et propositions qui peuvent servir de points d'appui pour aider la réflexion non seulement des groupes de jeunes, mais aussi des communautés locales, des conseils pastoraux de secteurs, des conseils de mission des territoires.

Rappel de ces orientations :

- Vivre et partager avec ceux qui sont différents.
- Aller vers les autres, rencontrer les jeunes là où ils sont.
- Jeunes et adultes, agir ensemble.
- Mouvements, services, groupes : participer à leur développement, favoriser le rapport entre eux.
- Témoigner d'une Eglise vivante et impliquée dans la vie.
- Jeunes, exercer de vraies responsabilités.
- Dans une société qui bouge, communiquer.
- Dans un monde en évolution, se former.
- Rencontrer les autres religions et les autres cultures.

Les Mouvements de Solidarité

Comité Diocésain de la Solidarité

Sa raison d'être est dans cette question centrale de l'Écriture : *"Qu'as-tu fait de ton frère ?"*.

Sa mission réside dans la proximité aux blessés de la vie, aux personnes exclues ou en situation de précarité. Il se préoccupe aussi de l'accueil et de l'intégration de "l'étranger" ; c'est-à-dire des personnes et des groupes venus d'ailleurs.

Présidé par l'archevêque et animé par le diacre du conseil épiscopal, il se réunit deux ou trois fois par an, et même entre les séances, un travail de concertation et de réalisations concrètes.

**Siègent au comité de la solidarité,
les représentants des organismes suivants :**

- Secours catholique
- CCFD
- Ordre de Malte
- Coopération Missionnaire
- Pastorale des Migrants
- Saint Vincent de Paul
- Aumônerie de prison
- Emmaüs
- Maison de Salvart
- Maison de La Puye
- Ferme de l'Espoir

Sont également présents deux diacres et trois experts en droit social et spécialisés en relations humaines avec les milieux de pauvreté.

Comité diocésain de la solidarité

44 rue Jean Jaurès
86035 Poitiers cedex

Les Mouvements Familiaux

Service Diocésain de la Pastorale Familiale

C.L.E.R.

(Centre de Liaison des Equipes de Recherche)
Former des personnes pour l'éducation affective des jeunes, pour le conseil conjugal et familial, pour les méthodes naturelles de régulation des naissances.

Aider à mieux se responsabiliser dans sa vie personnelle, de couple et de parent.

A.F.C.

(Associations Familiales Catholiques)
Représenter les familles auprès des pouvoirs publics ; promouvoir l'entraide naturelle ; mettre en œuvre des actions auprès des familles défavorisées ; témoigner du message évangélique sur la famille.

Amour et Vérité

Branche apostolique de la Communauté de l'Emmanuel qui transmet l'enseignement de l'Eglise en témoignant que l'amour de Dieu est la source et le fondement de la vie familiale.

E.N.D.

(Equipes Notre-Dame)
S'entraider en équipe à mieux vivre les richesses du sacrement de mariage et s'encourager à l'approfondissement de la foi.

Espérance et vie

Pour les veuves et veufs, leur apporter un soutien spirituel et humain ; les aider à regarder leur situation en face, à l'éclairer à la lumière de la résurrection et à assumer leurs responsabilités dans la société et dans l'Eglise.

Jonathan Pierres Vivantes

Mouvement qui regroupe des parents d'enfants ayant quitté cette terre.

Cana

(Communauté du Chemin Neuf)
Communauté apostolique à vocation œcuménique qui rassemble des couples appelés pour l'unité de la personnes, de la famille, de l'Eglise et du tissu social.

Mouvement qui se reçoit de la spiritualité de saint Ignace de Loyola et de l'expérience du renouveau charismatique.

Vivre et Aimer

Aider les couples à améliorer l'entente conjugale et à être plus ouvert sur l'extérieur.

Proposer un cheminement dans la foi.

Communion Notre-Dame de l'Alliance

Groupement spirituel de chrétiens séparés ou divorcés qui propose un approfondissement des sens du mariage, un chemin de reconstruction personnelle et de pardon.

Pour de plus amples informations, s'adresser au

Service diocésain de Pastorale Familiale

10 rue de la Trinité
86034 POITIERS CEDEX
Tél. : 05 49 60 32 51

e-mail : pastorale-familiale@diocese-poitiers.fr

Les Mouvements Spirituels

Service Diocésain de la Vie Spirituelle

Association Saint François de Sales

Elle rassemble des femmes laïques, quelque soit leur état de vie, vivant en plein monde, selon la spiritualité de Saint François de Sales. L'association répond aux aspirations des laïcs qui désirent vivre l'appel à la sainteté dans l'ordinaire de leur vie selon les circonstances où Dieu les place.

Communauté de l'Emmanuel

Issue du renouveau charismatique catholique, elle rassemble des prêtres, des consacrés et des laïcs en grande majorité, de tout état de vie. Animés du désir d'annoncer L'Évangile, les membres sont appelés à une vie d'adoration, de compassion et d'évangélisation.

Communauté du Chemin Neuf

Elle rassemble des chrétiens de différentes confessions chrétiennes et de différents états de vie. Issue du renouveau charismatique et enracinée dans la spiritualité ignatienne, elle a vocation à l'unité, à la formation des chrétiens pour les soutenir dans leurs responsabilités et se met au service des Églises locales.

Communauté Vie Chrétienne (CVX)

La CVX est composée de laïcs qui cherchent : à unifier leur vie dans la foi, à trouver Dieu en toutes choses, à transformer les rapports entre les hommes, en suivant la voie spirituelle ouverte par Ignace de Loyola.

Equipes du Rosaire

Les équipes du rosaire sont à la fois une école de prière avec Marie et un mouvement d'apostolat des laïcs. A chaque temps de prière, les membres prient le rosaire en méditant un "résumé" de l'Évangile contenu dans les mystères joyeux, lumineux, douloureux, glorieux. Les rencontres se font "à la maison" où toute personne peut être invitée.

Equipes Notre-Dame

Mouvement de spiritualité conjugale qui a pour vocation de permettre aux couples de s'entraider en équipe à mieux vivre les richesses du sacrement de mariage et s'encourager à l'approfondissement de la Foi.

Famille Cor Unum

Le mouvement s'enracine en deux spiritualités : la spiritualité du Cœur de Jésus et la spiritualité ignatienne. Il accueille tous les états de vie selon les différentes branches du mouvement et appelle chacun "à vivre l'Évangile en plein monde". Les membres se réunissent en équipe pour partager la Parole de Dieu et faire révision de vie.

Fondacio

Communauté catholique, intégrant la dimension œcuménique, elle rassemble des laïcs de différents états de vie. Prenant les moyens d'un chemin de conversion personnelle (priorité à la relation à Dieu, à la formation humaine et spirituelle, et à la vie communautaire), les membres s'engagent au service du monde dans des actions d'évangélisation et de développement.

Foi et Vie

Composées de laïcs, les équipes veulent permettre à leurs membres de faire le lien entre leur foi chrétienne et leur vie quotidienne. Elles répondent à un besoin de connaissance et de sens en découvrant ce que Dieu a dit et quel chemin ouvre le Christ. Elles répondent aussi au besoin d'amitié souvent malmené dans la vie moderne.

Fraternités carmélitaines

Elles proposent à des laïcs, au milieu de leurs activités familiales et professionnelles, une formation à l'oraison, nourrie de la Parole de Dieu, à l'école des saints du Carmel. Ses membres s'engagent à vivre dans le monde et en communion fraternelle, une vie évangélique, imprégnée d'oraison contemplative et de ferveur apostolique.

Fraternités laïques dominicaines

Liés à l'Ordre des Prêcheurs, les membres des fraternités cherchent un approfondissement de leur foi dans l'esprit de saint Dominique : l'équilibre entre une vie intérieure, une vie de prière et l'action au milieu du monde ; l'importance de l'étude ; la place de Marie ; la signification de la miséricorde.

Fraternités franciscaines séculières

Elles proposent un projet de vie pour les laïcs souhaitant s'engager à la suite de saint François d'Assise, en fidélité à l'Eglise. Chaque fraternité a une réunion mensuelle avec partage de vie, temps de prière, formation à l'écoute de l'Evangile et des textes franciscains.

Fraternité Pentecôte

Elle rassemble les groupes de prière issus du renouveau charismatique, dans le diocèse.

Mouvement Focolari

L'unité est la vocation première de ce mouvement. Réunis en petits groupes, les Focolaris vivent et travaillent dans la cité au rythme de la Parole de vie, en souhaitant être les témoins de la présence du Christ au milieu de la société. Ils veulent être les acteurs d'un monde fraternel et uni.

Oblature bénédictine

Un oblat est un chrétien "qui se sent appelé à vivre l'Evangile selon l'esprit de saint Benoît, en se laissant transformer par les valeurs essentielles de la Règle" et cela en étroite union avec un monastère bénédictin. L'oblat devient membre de la communauté avec laquelle il fait son oblation et avec laquelle s'établissent des liens profonds.

Talitha Koum

S'appuyant sur la tradition chrétienne, et plus particulièrement sur les Pères du désert, Talitha Koum propose un chemin spirituel prenant en compte le corps et l'âme. L'association propose des rencontres mensuelles de prière, à partir d'un enseignement et de la pratique de la prière du cœur, de marches méditatives et de retraites.

Service de la vie spirituelle

Maison Diocésaine
10 rue de la Trinité
86034 Poitiers cedex
Tél. : 05 49 60 32 50
e-mail : vie-spirituelle@diocese-poitiers.fr